RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

FORMULAIRE P4

CERTIFICAT ATTESTANT L'IMPOSSIBLILITE DE VOTER POUR MOTIF D'ETUDE

ELECTIONS COMMUNALES DU |__|__| . |__|__| . 20|__|__|

(Code Electoral Communal Bruxellois, article 42 bis, § 1er, 6°)

a) Vous êtes électeur et ne vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour des élections communales pour motif d'études. Dans ce cas, vous **devez** demander à un autre électeur de **voter à votre place** (votre mandataire), **par procuration**.

b) La direction de l'établissement d'enseignement que vous fréquentez remplit le présent formulaire ou rédige une attestation selon son propre modèle.

c) Pour voter en votre nom le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote où **vous** êtes convoqué. Le mandataire devra donc éventuellement se rendre dans un bureau de vote différent de celui auquel il est lui-même convoqué. **Le mandataire doit être muni** :

- de sa convocation et de celle de son mandant (qui seront toutes deux estampillées),
- de sa carte d'identité,
- du formulaire de procuration (P1) ET du présent formulaire P4

Je soussigné(e)

Nom : |__|__|__|